
ICANN82 | Forum de la communauté – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et GAC
Mardi 11 mars 2025 – 15h00 à 16h00 PST

GULTEN TEPE

Bonjour. Veuillez prendre place. Nous sommes sur le point de commencer.

Bonjour et bienvenue à la réunion du GAC et du CA d'ICANN82, le 11 mars à 15 h, heure locale.

Cette session est régie par les normes attendues du comportement de l'ICANN. Elle est également enregistrée, et elle est également régie par les règles anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Pendant cette session, les questions et les commentaires soumis dans le tchat seront lus à voix haute s'ils sont dans le bon format. N'oubliez pas de donner votre nom et la langue que vous utiliserez si vous parlez une autre langue que l'anglais. Veuillez parler à un rythme raisonnable et de façon claire afin de permettre une interprétation précise. Et n'oubliez pas de mettre tous les autres dispositifs en sourdine. Vous pouvez accéder à toutes les fonctionnalités dans la barre à outils de Zoom.

Je donne la parole à Nico Caballero, le président du GAC. À toi, Nico.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

NICOLAS CABALLERO

Merci Gulten. Bienvenue à nos collègues du CA de l'ICANN, Alan Greenberg, Becky Burr, Tripti, Kurtis et mon vice-président Nigel. C'est un plaisir de vous avoir ici pour cette session conjointe.

Nous avons un ordre du jour qui va couvrir plusieurs sujets d'importance pour les gouvernements de par le monde. Nous allons évoquer les priorités, les plans du PDG de l'ICANN, qui est à ma droite ici. Kurtis, c'est un moment charnière pour l'ICANN et nous sommes tout à fait disposés à te présenter nos perspectives d'avenir. Nous allons également parler de l'ICP, la politique de coordination de l'Internet. C'est un sujet de nature complexe et le GAC se réjouit d'avance d'un échange fructueux avec le CA.

Puis nous allons parler également de la prochaine série de gTLD et du programme de soutien aux candidats, l'ASP, et la façon dont on peut l'améliorer et du moment idéal pour l'améliorer. Je dirais le plus tôt sera le mieux.

Puis il y a également le WHOIS et les données d'enregistrement. Nous allons nous concentrer sur les requêtes urgentes, d'une part, en cas d'urgence de divulgation afin de garantir que ces requêtes urgentes soient traitées de façon adéquate et en temps opportun, et, d'autre part, nous allons parler de l'exactitude des données d'enregistrement. C'est une question qui nous occupe depuis belle lurette. Et nous allons évoquer les positions du GAC en la matière. Donc des questions vitales qui ont une incidence sur l'Internet au

plan international. Et nous nous félicitons de l'implication du Conseil d'administration pour ces thématiques.

Nous sommes tout particulièrement préoccupés par les données d'enregistrement et leur incidence sur les activités des autorités répressives, et notamment sur d'autres éléments tels que les droits liés à la propriété intellectuelle. Notre objectif aujourd'hui est d'avoir un dialogue ouvert et constructif, afin de faire en sorte que les politiques et les actions de l'ICANN soient alignées sur l'intérêt général. Merci.

Débutons. Et pour débiter, je vais donner la parole à la présidente du Conseil d'administration, Tripti Sinha.

TRIPTI SINHA

Merci Nico. Au nom du Conseil d'administration de l'ICANN, merci. Nous apprécions ces réunions conjointes. Et j'aimerais prendre un moment pour saluer le travail lors des réunions intersectionnelles. Et nous apprécions le fruit de ces réunions intersectionnelles.

Nous avançons pour la prochaine série de gTLD. Et nous sommes vraiment très reconnaissants. Je vais redonner la parole à Nico qui va nous poser des questions.

NICOLAS CABALLERO

Prochaine planche, s'il vous plaît ! Donc les priorités et les plans du PDG de l'ICANN. À ma droite, Kurtis. Bienvenue à Kurtis Lindqvist. Cela fait trois mois déjà que tu es parmi nous. Trois mois et trois jours. Nous aimerions que vous partagiez vos premières

impressions relatives à la communauté de l'ICANN, tout particulièrement le GAC. Je ne vais pas lire les deux autres questions, mais d'abord les premières impressions que vous avez recueillies. Kurtis à vous.

KURTIS LINDQVIST

Merci à Nico. Merci au GAC pour cet accueil. Bon, cela fait quelques questions ici auxquelles répondre d'un seul tenant, donc je vais tenter de les traiter une par une.

Alors première question à propos des impressions que j'ai recueillies à propos de la communauté de l'ICANN et du GAC. Alors mes premiers mois ici ont été marqués par un effort de compréhension des besoins, des perspectives, des réflexions de la communauté des parties prenantes du personnel de l'ICANN. Il s'agissait pour moi de vraiment comprendre les enjeux, les opportunités. Et j'ai dit cela lors d'autres sessions également. Lorsque j'ai tenu mon discours liminaire, j'ai dit que chacun avait un avis au sein de l'ICANN, et c'est quelque chose de très positif selon moi. Lorsqu'on arrive en tant que nouveau PDG, il faut parfois mettre de côté ses propres perceptions et vraiment se fonder sur tous les avis que vous recueillez pendant vos premiers mois ici.

Il y a également Russ Weinstein, qui travaille avec moi. Et nous avons réuni les différents -- rencontré les différents organes du groupe, les différentes parties prenantes de la communauté. Et nous avons pu recueillir les avis de tous. Et je pense que, l'une de mes conclusions en la matière, c'est qu'il y a une véritable

propension, un véritable désir de collaborer de façon plus efficace pour élaborer des politiques qualitatives utiles, adoptées en temps opportun. Et je pense que c'était vraiment un point qui a été soumis par toutes les parties prenantes avec qui j'ai pu parler : améliorer l'efficacité du processus d'élaboration des politiques.

Donc voilà, c'est ma première impression. Et évidemment, le GAC joue un rôle crucial en la matière. Et nos discussions, eh bien, jettent une lumière positive sur cette approche.

Pour ce qui est des priorités, j'ai toujours dit que ces premiers mois seraient le temps pour moi d'écouter la communauté, les parties prenantes, de comprendre leurs intérêts et ensuite de former mon avis. Je n'ai pas pris ce poste pour accomplir ce que je voulais faire, mais plutôt pour mettre en place un programme qui permet de répondre aux besoins de tous, tout en déployant les plans stratégiques et les objectifs stratégiques qui ont été alimentés par la communauté. Donc voilà, ces priorités, je peux les formuler. Évidemment, je vais les formuler. Et avec l'équipe exécutive, nous allons énoncer les objectifs du PDG prochainement. Nous allons également évoquer des indicateurs qui nous permettront d'évaluer la poursuite de ces objectifs.

La première semaine de mai, il y a un atelier du CA à Hanoï. Et nous continuerons à travailler là-dessus.

Puis il y a également, évidemment, tout le programme pour l'exercice 2026. Et donc, c'est à ce moment-là que nous allons vraiment vous fournir plus d'informations après cet atelier.

Et puis, qu'en est-il de l'efficacité ? La question de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes est bien évidemment à l'esprit de tous. C'est un sujet qui est récurrent au fil de ces deux derniers jours. Pour l'efficacité et l'atteinte de nos objectifs, eh bien, ce sont des questions qui permettent vraiment de mesurer la façon dont on déploie nos plans stratégiques. Mais également, pour les atteindre, ces objectifs stratégiques, il faudra que l'on collabore. Et je sais qu'il y a beaucoup de processus dans notre organisation qui nous poussent à réfléchir à la façon dont on répond aux besoins de la communauté et des parties prenantes. Et donc cela implique les systèmes, les outils, la façon dont on implique la communauté, tous les différents processus.

Alors, je sais que l'on veut passer en revue actuellement tous nos systèmes, tous nos outils, afin de pouvoir travailler avec des outils efficaces, et de façon rentable également. Nous allons tenter de faire cela pour toute l'organisation. Comment on va renforcer notre efficacité de façon optimale ? Donc, c'est un processus qui est en cours et qui va se poursuivre.

À propos de l'écosystème de la gouvernance Internet, notamment le SMSI+20, les modalités ont été publiées lundi, il me semble. Hier. J'ai l'impression que c'était il y a une semaine. Nous avons présenté une stratégie pour le CA, notamment pour le FGI au sein

du SMSI+20. Il faut vraiment impliquer les chefs de file des organisations de soutien et des comités consultatifs, mais également utiliser la stratégie de communication qui est la nôtre avec tous les membres du GAC. Et aussi impliquer l'équipe qui s'engage -- qui engage le gouvernement. Il faut passer en revue tous ces sujets et développer une stratégie pour obtenir le soutien dont nous avons besoin. Et pour ce sujet en particulier, comme nous l'avons dit, le FGI — le Forum sur la gouvernance d'Internet — est un outil important en parallèle de l'ICANN. Et nous aimerions qu'il soit rendu permanent. Nous pensons que cela fait partie intégrante du modèle multipartite, et nous allons œuvrer en ce sens, œuvrer pour développer ces stratégies de communication avec tous les groupes pertinents, et avec vous évidemment.

Voici pour ma réponse quelque peu longue. Alors, je vais m'arrêter ici, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci Kurtis. Je vais donner la parole aux participants pour des questions. Donc les priorités -- la priorité sera donnée aux membres du GAC pour les questions. Donc ce sont les membres du GAC qui pourront poser des questions en premier lieu. Puis je veux vous demander d'être concis pour vos questions, car nous n'avons que 60 minutes pour cette session. Cela dit, je vais donner la parole aux participants s'ils ont des questions ou des commentaires.

JORGE CANCIO

Jorge Cancio pour la Suisse au micro. Merci beaucoup d'être tous présents ici, tous les membres du Conseil d'administration. Merci Kurtis. Bienvenue au GAC. C'est ta première réunion CA-GAC. Il est bon de savoir que tu approches ton mandat avec l'intention de nous écouter. Et j'apprécie que tu veuilles impliquer les organisations de soutien et les comités consultatifs. C'est dans notre intérêt à tous.

Je veux également partager un point lié à la transparence et à l'obligation de rendre des comptes. Hier, nous avons dialogué avec la communauté quant au projet de code d'éthique pour les déclarations d'intérêts. Nous évoquons cela au GAC également. Il y aura sans doute un libellé dans le communiqué, qui va porter là-dessus. Donc je serai bref et je veux en venir au cœur de ce que seront potentiellement nos perspectives. Soyez simple, clair. Appuyez la mise en œuvre de cet outil et soyez rapide, car nous avons besoin de cela aussi rapidement que possible. Nous avons déjà eu nombre de débats. Et si nous sommes en mesure d'aller rapidement là-dessus, ce sera un bon signe pour le reste de nos efforts. Merci beaucoup. Voilà ce que j'avais à dire.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Suisse. Royaume-Uni, allez-y ! Nigel.

NIGEL HICKSON

Nigel Hickson, représentant du Royaume-Uni. Merci beaucoup, Kurtis, pour votre réponse. Merci beaucoup pour ce que vous avez dit lors de votre discours liminaire.

Nous reconnaissons que le monde dans lequel nous vivons fait l'objet d'évolutions au niveau géopolitique. Nous savons qu'il y a des processus en cours au niveau du FGI. C'est une année qui sera une année charnière au niveau des Nations Unies et des discussions qui auront lieu au niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies. Et donc ces rapports réguliers en matière de géopolitique sont importants également. Nous voyons que l'ICANN y participe dans le cadre de son mandat. Et j'aimerais finalement donc remercier ce travail qui est fait. Et nous pensons que l'ICANN devrait poursuivre ce travail qui est fait au niveau du système FGI.

KURTIS LINDQVIST

Merci Nigel. Je vais me répéter bien sûr. Vous m'avez entendu dire cela. Mais je pense que l'un des éléments fondamentaux qui ont été évoqués par Nigel, qui était aussi en Tunisie en 2015, donc un élément clé, c'est de reconnaître que, à Tunis en 2005, l'idée du FGI a été présentée, et c'est là qu'est né le modèle multipartite.

Nous connaissions le concept, mais nous ne savions pas comment il allait fonctionner. Et maintenant, nous connaissons le concept, mais nous savons -- nous avons vu ce système à l'œuvre. Cela est clair pour tous. Et on voit apparaître cette question dans les discussions qui sont en cours. Nous parlons du modèle multipartite, mais nous devons parler de ce modèle a permis de

faire, car l'Internet, tel que nous le voyons aujourd'hui, a permis beaucoup d'innovations, beaucoup de nouveaux services.

Et donc, il faut -- parfois nous oublions dans quelle mesure ce modèle a permis d'aboutir à tous ces résultats. Et nous devrions donc attirer l'attention sur ces questions et sur la valeur de ce modèle pour accomplir ce type de résultats. Car ce modèle, ce sont les fondements qui ont permis d'aboutir à ces résultats.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup Kurtis. Je peux accepter une question en plus, et ensuite il faudra avancer. Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO

Gemma Carolillo, représentante de la Commission européenne.

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue. Nous sommes ravis de vous avoir parmi nous. Merci beaucoup des informations que vous avez partagées. Nous soutenons la politique de l'Internet. Et nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut mettre en exergue la manière dont ce modèle multipartite a permis d'aboutir à d'excellents résultats au niveau de l'Internet.

Pour ce qui est de l'ICANN au sein de l'écosystème de la gouvernance de l'Internet, nous croyons que l'ICANN doit accomplir sa mission de manière efficace. Mais aussi nous avons une question. Comment voyez-vous la mission de l'ICANN ? Voyez-vous qu'il devrait y avoir -- croyez-vous qu'il devrait y avoir une

collaboration accrue entre les différentes parties prenantes pour que ce modèle puisse continuer de fonctionner ? Merci.

KURTIS LINDQVIST

L'écosystème de la gouvernance de l'Internet est assez vaste. Par exemple, nous avons fait un travail -- pardon, nous avons fait un atelier avec la Mission permanente de la Finlande en Afrique du Sud. J'en ai parlé dans mon discours liminaire. Et de cette manière, nous pouvons donc éduquer. Nous avons travaillé sur la manière dont nous pouvons éduquer les gens pour sensibiliser le public à ce modèle. Nous avons eu des séances de brainstorming avec d'autres parties prenantes, et nous sommes ouverts à travailler avec d'autres organisations qui sont présentes dans cet espace. Et s'il y a encore d'autres organisations, par exemple, la Coalition pour une Afrique numérique ou Smart Africa avec qui j'ai parlé vendredi, donc cela pourrait également se faire avec ces organisations.

Le personnel de l'ICANN travaille avec les gouvernements. Nous menons des activités de sensibilisation. Et nous sommes toujours ouverts à discuter avec d'autres gouvernements ou d'autres organisations, car nous trouvons qu'il s'agit d'un sujet très important, qui fait partie d'ailleurs de la stratégie dont nous discutons avec le Conseil d'administration pour que le secteur privé puisse être sensibilisé à ces valeurs.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup Kurtis. Gulten, s'il vous plaît, vous pouvez afficher la diapo suivante.

Notre point suivant, c'est la politique de coordination de l'Internet version 2. Comme vous le voyez sur l'écran, le GAC salue la mise en œuvre de procédures pour évaluer la conformité à l'ICP-2. La question est la suivante. Est-ce que le Conseil d'administration pourrait nous en parler davantage par rapport à ce document, à la mise en œuvre de ce document, et au calendrier de mise en œuvre de ce document ?

Je vais passer la parole à Tripti Sinha.

TRIPTI SINHA

Comme vous le savez, l'ICP-2 est un document extrêmement important pour les registres Internet régionaux. C'est un moment très important pour les RIR de se réunir et de mener des consultations par rapport à cette politique.

Je vais donner la parole à Christian Kaufman, qui va nous parler davantage, et nous dire où nous en sommes par rapport à ce document.

CHRISTIAN KAUFMANN

Je vais rentrer dans le détail de cette question, parce qu'il y a deux documents. Le document d'évaluation et de mise en œuvre a été achevé en décembre. Et il y a deux composantes. D'un côté, les RIR. Une fois qu'ils ont été établis, ils doivent se conformer à certaines règles. Et deuxièmement, l'ICANN est responsable d'investiguer

des questions lorsqu'il y a des cas de non-conformité. Et à ce moment-là, l'ICANN doit travailler avec les RIR pour que les RIR se mettent en conformité.

Le document ne change pas l'esprit du document original ICP-2. Il ne fait que spécifier certains détails. Donc avec cette partie, il n'y a pas besoin d'une mise en œuvre, car tous les éléments sont là. Les gens parlent de l'ICP-2 comme étant une mise à jour du premier document. Et en général, on parle de différentes initiatives qui concernent la mise à jour du document. Cette mise à jour du document — et c'est ce que les gens veulent — va contenir deux parties : des reconnaissances d'un RIR, et le processus de transfert d'un RIR.

En ce moment, le processus fait l'objet d'une évaluation par les SO/AC. Ils ont commencé un processus d'élaboration de politiques pour mettre à jour ce document, l'intention étant de le soumettre au Conseil d'administration pour ratification en décembre de cette année. Voilà la réponse courte. Mais combien de temps voulez-vous, Nico, que je consacre à cette question ?

NICOLAS CABALLERO

On a encore cinq minutes.

CHRISTIAN KAUFMANN

Voyons un petit peu en quoi consiste ce processus de mise à jour du document. Les SO/AC ont commencé à mettre à jour ce document, en se basant sur des principes directeurs. Il y en a 24.

Vous les avez vus probablement dans l'enquête qui a été menée et qui a fait l'objet d'une consultation publique. Ces principes sont les mêmes. Les RIR l'ont fait pour leur communauté. Nous l'avons fait pour notre communauté. Donc les retours de ces consultations publiques ont été examinés et donnés aux SO/AC. Et cela devrait être la base pour une mise à jour du document.

L'idée, c'est que ces enquêtes donnent lieu à une consultation publique par la suite, qui donnera au public la possibilité de faire leur retour. Nous allons organiser également des webinaires pour présenter le document du côté de l'ICANN. Nous allons travailler avec notre communauté et les RIR feront de même pour leur communauté au mois de septembre, après avoir mené les consultations pendant l'été, en novembre.

Au mois de septembre, après avoir mené les consultations pendant l'été, en novembre. Donc, ces retours seront examinés pour élaborer un document révisé. Ce document révisé sera publié une fois de plus en automne. Pendant l'automne, il y aura donc différentes réunions pour présenter le document auprès des communautés des RIR qui auront l'occasion de faire part de leurs commentaires par rapport au document révisé, l'objectif étant de pouvoir publier le document à la fin de l'année. Le Conseil d'administration pourra à ce moment-là recevoir le document pour ratification. La version finale devrait donc être publiée à la fin de l'année, après cette série de consultations publiques.

Lorsque le document sera publié au mois de mai, il y aura un webinaire. Nous allons en parler pendant l'atelier du Conseil d'administration. Il y aura des suggestions, des commentaires. Et nous allons donc examiner les retours reçus dans le cadre de la consultation publique auprès de notre communauté. Le Conseil d'administration fera également un suivi de ces retours et fera lui-même des commentaires pour les RIR.

Merci beaucoup Chris. Je vais donc donner la parole aux membres du GAC et au public pour des questions ou des commentaires. Est-ce qu'il y a des questions de la part des membres du GAC en ligne ou dans la salle ? Les Pays-Bas.

MARCO HOGEWONING

Marco, représentant des Pays-Bas. Merci beaucoup, Tripti, de votre présentation, de cet aperçu que vous avez fait.

Je peux parler au nom de mes collègues pour vous dire que c'est un sujet de grand intérêt pour nous. Et nous souhaitons que ce travail se poursuive, car nous n'aimons pas être surpris avec un document final. Et c'est pour cela que nous voulons participer le plus en amont possible.

Pour ce qui est de la question qui est sur l'écran, la mise en œuvre et les itérations de ce document ICP-2, nous savons qu'il y a un mécanisme à suivre. Et pour paraphraser un peu votre réponse, ce document décrit ce que l'ICANN peut faire pour évaluer la

conformité des RIR par rapport aux principes établis dans l'ICP actuel.

La question sera la suivante : dans quelle mesure vous êtes proactifs pour mettre en œuvre cela ? Vous avez dit que l'ICANN peut agir en cas de non-conformité. Ou bien envisagez-vous de mettre en place des périodes de révision pour vérifier cette conformité. Merci.

CHRISTIAN KAUFMANN

Une clarification. La mise en œuvre concerne l'ICP actuel. S'il y a des mises à jour significatives du document, à ce moment-là, il faudrait envisager un processus de mise en œuvre. Pour répondre à votre question en ce qui concerne la non-conformité, je ne pense pas que l'on ait envisagé de mettre en place des évaluations régulières dans le document tel qu'il est rédigé maintenant. Donc, il n'y a rien de prévu en termes de calendrier par rapport à cela. Je pense que la question visait à savoir si on avait une approche réactive ou proactive.

NICOLAS CABALLERO

Merci Christian. Merci aux Pays-Bas de la question. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires en salle ou en ligne ? Je ne vois pas de personne se manifestant en ligne ou dans la pièce. Donc prochaine planche, Gulten. Merci.

Alors, prochain sujet, la prochaine série de nouveaux gTLD et l'ASP — le Programme de soutien aux candidats. Et à cette fin, je vais

demander à mon vice-président de la Colombie de lire la question.
Thiago, vas-y.

THIAGO DAL TOE

Troisième sujet : prochaine série de nouveaux gTLD et ASP. Le GAC salue le point de situation fait par l'organisation ICANN cette semaine sur les candidatures au titre de l'ASP. Les membres du GAC sont préoccupés de constater qu'il y a quasiment 25 demandes de soutien qui font l'objet d'une préparation ou d'une soumission. Moins de la moitié viennent de la région Asie-Pacifique, Afrique ou Amérique latine. Les membres du GAC veulent collaborer plus en avant avec l'ICANN pour renforcer la communication et la sensibilisation des régions précédemment mentionnées, pour mettre en avant ce prochain cycle de candidature. Entre-temps, le CA peut-il confirmer les attentes en matière de frais de candidature et qu'ils feront écho à la réduction de 85 % de frais de réduction pour passer à 75 % -- à l'objectif de 75 % ?

TRIPTI SINHA

Alors, c'est mon collègue Alan Barrett qui va réagir à cela.

ALAN BARRETT

L'ASP est un volet crucial du prochain programme de gTLD. Nous apprécions l'intérêt du GAC pour ce programme. Nous apprécions la collaboration en matière de sensibilisation des candidats. L'ICANN fournit un point de situation mensuel quant au processus

de candidature. C'est la raison pour laquelle vous avez cette statistique sur le nombre de candidatures actives. Certaines de ces candidatures en progrès n'ont pas encore renseigné leur localisation géographique. Cela se produit lorsqu'une candidature a été ébauchée, mais pas encore finalisée. Il se peut que les informations géographiques manquent. Et il y a huit candidatures qui sont dans ce cas. Et si vous retirez ces huit candidatures non exhaustives, eh bien, les candidatures qui proviennent des trois régions susmentionnées — Asie-Pacifique, Afrique et Amérique latine — représentent plus de 50 % des candidatures. Si l'on enlève ces huit candidatures dont on ne connaît pas la provenance géographique, nous espérons pouvoir faire davantage de communication pour ces régions.

L'ICANN a passé le plus -- a déployé énormément de communications pour toucher ces trois régions ; jusqu'à 85 % de leurs efforts. Et le nombre de candidatures provenant de ces régions est bien plus élevé que pendant la série de 2012. Nous pouvons poursuivre les efforts de sensibilisation et nous apprécions les efforts du GAC en la matière.

Alors, pour répondre à votre question relative à la réduction des frais de 85 %, eh bien, cela dépend du nombre de candidatures qui sont validées. S'il y a moins de 45 candidatures validées, eh bien, on peut augmenter la réduction. Mais bon, quel que soit le nombre de candidatures, eh bien, la réduction des frais s'élèvera à 75 jusqu'à 85 %. Et il se peut que la réduction augmente s'il y a plus de candidatures. Le CA peut-il confirmer que la réduction atteindrait

à 85 % ? Peut-être, cela dépendra du nombre de candidatures validées.

NICOLAS CABALLERO

Merci Alan. C'est très clair. D'autres questions ? D'autres réflexions ? Les Pays-Bas.

MARCO HOGEWONING

Merci Nico. Merci, Alan, de cette réponse.

Je l'ai mentionné lors de précédentes sessions, en évoquant l'ASP avec du personnel de l'ICANN. Alors selon nous, il y a encore beaucoup de points d'interrogation. Je pense que le processus pourrait s'améliorer s'il est davantage prévisible. Mais ce n'est pas la seule incertitude qui existe dans le système, évidemment.

Alors, pour l'aspect -- en particulier, on parle d'écart qui pourrait aller de 10 à 20000 USD. Donc, j'aimerais que l'on donne autant de clarté que possible à ces candidats qui pourraient faire les frais d'un tel écart en matière de frais.

ALAN BARRETT

Merci Marco. Je vais tenter d'apporter autant de clarté que possible. Le CA a alloué un budget de 10 millions USD au programme de soutien aux candidats. On peut me corriger sur ce montant. Si l'on divise cela par le nombre de candidats, si le nombre de candidatures nous permet d'avoir une réduction des frais supérieurs à 75 %, nous le ferons.

NICOLAS CABALLERO

Merci Alan. Y a-t-il d'autres questions ? Faute de quoi, passons à la prochaine planche. Sujet 4 : Données d'enregistrement — Requêtes urgentes de divulgation.

Je vais demander à Nigel Hickson de lire la question. Nigel.

NIGEL HICKSON

Oui, bien sûr, Monsieur le Président. Requêtes urgentes de divulgation. Dans le sillage du deuxième appel trilatéral entre le GAC et le CA de l'ICANN et la GNSO sur cette question, le 12 février 2025, le GAC est parvenu à la conclusion suivante. Il y a un accord nous permettant de reprendre les discussions de la phase 1 du processus accéléré d'élaboration des politiques de l'IRT, l'équipe de révision de la mise en œuvre, afin de définir un calendrier approprié pour la réaction à apporter aux requêtes urgentes pour la divulgation de données d'enregistrement, dans des circonstances qui posent un danger à la vie, un préjudice corporel grave ou un danger pour les infrastructures critiques ou de l'exploitation d'enfants.

À la lumière du communiqué du GAC de l'ICANN79, il s'agit d'agir de façon rapide pour établir un processus clair et un calendrier pour la livraison d'une telle politique. Le GAC apprécierait une confirmation du CA ayant trait à la décision de réunir à nouveau l'IRT sur ce sujet.

BECKY BURR

Nous apprécions la participation du GAC dans ces appels trilatéraux. Je pense que les deux appels que nous avons eus étaient fructueux. Nous sommes convenus d'avancer sur deux axes de travail. Il y aura le volet authentification, et également le volet relatif aux calendriers.

Il n'y a pas besoin d'un nouveau processus d'élaboration des politiques. Nous allons poursuivre avec les efforts de l'équipe de révision de la mise en œuvre, l'IRT. Actuellement, le CA est prêt à organiser des sessions de travail avec l'équipe de révision de la mise en œuvre, pour évoquer ce calendrier. Le conseil de la GNSO va évoquer ce sujet demain. Une fois que la GNSO nous dira qu'ils sont prêts, le CA va réunir l'IRT pour lancer les débats et fixer un calendrier et les prochaines étapes pour cette question. Nous ne nous attendons pas à ce qu'il y ait un report de cette nouvelle réunion de l'IRT. Cela devrait se faire promptement dès que le conseil de la GNSO nous signale qu'il donne son feu vert. Dès demain. Je l'attends. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci, Becky. Y A-t-il des questions de la part du GAC au CA pour ce sujet, les requêtes urgentes ? J'ai la Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO

C'est plutôt un commentaire -- donc une question. Nous avons évoqué ce sujet abondamment lors de nos sessions du GAC. Et le GAC apprécie les appels trilatéraux avec le CA et la GNSO. Cela

signifie que nous sommes en mesure d'avoir des réunions intersessions qui nous permettent d'avancer sur ce sujet, sujet qui importe grandement pour le GAC. Nous avons également soumis à nouveau la question à la GNSO. Donc nous nous attendons à ce qu'ils nous fournissent des informations après leur réunion, afin de savoir quand va débiter à nouveau l'équipe de révision de la mise en œuvre.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Commission européenne. Vous avez la parole toujours si vous la souhaitez. La priorité est à l'Inde plutôt. Excusez-moi. Mes excuses, je ne savais pas.

PRADEEP VERMA

Je suis Pradeep Verma, pour l'Inde, suppléant au GAC pour l'Inde. Ma question n'a pas directement trait aux requêtes urgentes. Donc l'ICANN travaille sur le RDRS qui va pouvoir donner lieu à un SSAD pour les données d'enregistrement. Mais il y a urgence. Dans certains cas, il faut pouvoir bloquer un nom de domaine qui va donner lieu à des activités malveillantes. Et donc il faut pouvoir bloquer ces noms de domaine de façon urgente. Donc l'ICANN a un processus qui s'étale sur une période de 10 à 15 jours. L'ICANN planche-t-elle sur une approche accélérée visant à réduire ce délai de 10 à 15 jours pour ces blocages urgents ou y a-t-il une autre approche ?

BECKY BURR

Merci. Oui, nous plançons sur une procédure accélérée. Lorsque la recommandation a été soumise au Conseil d'administration, il y a eu un litige quant à la période. Le consensus était 24 h, en règle générale, et pas plus que deux jours ouvrables. Mais il y avait une autre période envisagée. Et lorsque le CA s'est penché sur la description d'une requête urgente, eh bien, le CA s'est dit que cette période n'était pas adéquate s'il y avait un danger qui pesait sur les infrastructures critiques ou s'il y avait un risque d'exploitation d'enfants. Donc, nous l'avons dit à la GNSO. Nous n'étions pas disposés à accepter ce délai.

Par ailleurs, il y a un problème lié aux réponses apportées si l'on ne peut pas authentifier le demandeur et sa qualité d'autorité répressive pour pouvoir répondre rapidement. Les bureaux d'enregistrement doivent être certains qu'ils traitent avec une autorité répressive. Nous avons une excellente réponse du Groupe de travail sur la sécurité publique, et les membres des services répressifs qui œuvrent dans cette communauté travaillent sur une approche qui permettrait aux bureaux de confirmer qu'ils interagissent avec un employé d'une autorité répressive.

Et, moi, je parle d'un calendrier qui est en parallèle ici. Donc, nous espérons qu'avec ces deux axes de travail, nous pourrions faire émerger un système fiable d'authentification de la demande et qu'elle provient bien d'un service répressif.

Et deuxièmement, cela devrait pouvoir permettre aux bureaux d'enregistrement de répondre promptement si cette

authentification est bien mise en place. Alors je ne peux pas vous dire quelle forme aura ce calendrier, mais je peux vous le garantir - je ne devrais peut-être pas dire ça, mais, quinze jours, c'est inacceptable.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup Becky. Et je m'excuse encore une fois auprès de la délégation indienne. Je ne vous avais pas vu. Vous avez encore la parole, si vous avez des questions ou des commentaires par rapport au point 4, Requêtes urgentes. Je ne vois pas d'autres mains levées dans la salle. Passons au point suivant. Gulten. C'est « données d'enregistrement et exactitude des données d'enregistrement ». Je vais donner la parole à ma chère collègue de l'Égypte pour lire la question. Christine, vous avez la parole.

CHRISTINE ARIDA

Pour ce qui est de l'exactitude des données d'enregistrement, depuis la suspension du travail de l'équipe de cadrage sur l'exactitude de la GNSO, en novembre 2022, le GAC a attiré l'attention sur l'importance de reprendre le travail sur l'exactitude dans les plus brefs délais.

Récemment, le GAC a soumis un commentaire au conseil de la GNSO, des questions qui visent à fournir un fondement ou une base pour décider quelles seront les prochaines étapes. Le GAC s'attend à ce que ce travail de l'équipe de cadrage puisse reprendre dans les plus brefs délais.

BECKY BURR

Merci beaucoup pour cette question. Le conseil de la GNSO a mis en attente le travail de l'équipe de cadrage parce que cette équipe rencontrait des difficultés pour collecter des données en matière d'exactitude ou d'inexactitude des données d'enregistrement. Le conseil est divisé par rapport à la question de savoir s'il faudra continuer avec une petite équipe ou avec l'équipe telle qu'elle existait avant. Cela ne veut pas dire que l'on accorde une moindre importance à cette question de l'accès aux données d'enregistrement pour pouvoir répondre à des cas d'utilisation malveillante du DNS.

Pour mieux comprendre la situation, l'équipe de direction du conseil de la GNSO a demandé aux différentes unités constitutives de répondre à toute une série de questions pour obtenir des informations de base. Le conseil de la GNSO a demandé à l'ICANN de répondre à certaines questions concernant les règles et la réglementation en vigueur. Le conseil de la GNSO devrait examiner les réponses qui ont été soumises.

Si nous avons bien compris, il y a une petite équipe du conseil de la GNSO qui travaille là-dessus, qui examine ces réponses. Et cette petite équipe reviendra vers le conseil de la GNSO avec des recommandations par rapport aux étapes à suivre. Les différentes communautés devront répondre à ces questions, y compris le GAC. Nous n'avons pas une réponse à vous donner ici, à Seattle, mais nous espérons qu'une fois que la petite équipe aura examiné les

résultats des enquêtes, nous pourrions donc revenir vers le conseil de la GNSO et fixer les étapes à suivre.

Je sais qu'il s'agit d'un sujet extrêmement important pour les membres du GAC ici présents. Et je comprends qu'il y a un sentiment de frustration par rapport à cela. Une partie de cette frustration, c'est parce qu'il est difficile d'accéder à ces données d'enregistrement, et il est difficile d'évaluer de quelle manière les données d'enregistrement peuvent être exploitées. On peut parler d'exactitude, on peut parler de ce que veut dire l'exactitude. Mais je pense qu'il faudrait se poser la question de savoir dans quelle mesure ces données sont exploitables pour pouvoir faire ce que vous devez faire avec ces données, à savoir contacter un bureau d'enregistrement, contacter un titulaire de noms de domaine.

Je sais qu'il y a des discussions en cours avec les parties contractantes, et notamment avec les titulaires de noms, pour voir quelles autres solutions pourraient être disponibles. Et donc ce n'est pas uniquement un problème du conseil de la GNSO. Je pense qu'il y a un engagement de la part des parties contractantes pour essayer de trouver une solution de manière collective.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup Becky. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou des questions. L'Inde, s'il vous plaît. Allez-y.

SUSHIL PAL

Je pense que cette question est assez vaste. Ça va au-delà des différents groupes, Conseil d'administration ou conseil de la GNSO. Il faudrait donc établir un calendrier pour ne pas que cette question continue de traîner.

Et ensuite, pour ce qui est de la reprise des travaux de l'équipe de cadrage, est-ce que vous pensez que cela pourrait être fait avant la fin de cette réunion ?

BECKY BURR

La reprise du travail de l'IRT en ce qui concerne les requêtes urgentes, comme je l'ai déjà dit, nous aurons plus de nouvelles lorsque le conseil de la GNSO se réunira demain. Je ne pense pas que cette équipe pourra reprendre son travail lorsque nous sommes ici à Seattle, mais je pense que cela se fera dans les meilleurs délais. Je pense que nous sommes tous intéressés à ce que ces discussions redémarrent pour que les forces de l'ordre puissent travailler sur le volet authentification de ce dossier et la communauté travaille sur le volet exactitude des données.

Donc je ne pense pas que cette équipe puisse reprendre son travail à Seattle, mais je pense que ce sera fait dans les meilleurs délais. Le conseil de la GNSO a déjà les résultats de l'enquête qui a été menée. Il se penche sur ces résultats. Ils vont revenir vers nous lorsque ces informations seront analysées. Je ne pense pas que, du côté du Conseil d'administration ou de la GNSO, il y ait une volonté de faire traîner cette question. Il s'agit d'un dossier complexe. Et

nous devons bien cibler quelle est la nature de l'exactitude que nous recherchons.

Je ne peux pas vous dire à quelle vitesse ils vont travailler. Nous pensons qu'ils vont le faire dans les meilleurs délais et aussi vite que possible. Mais bien entendu, il faudra la participation de toutes les parties.

Merci l'Inde. Est-ce que c'est une ancienne main ? Allez-y !

SUSHIL PAL

Bien entendu, le Conseil d'administration ne peut pas nous dire à quelle vitesse le conseil de la GNSO va répondre. On sait bien que ce n'est pas à un seul organisme de s'occuper de cette question. Pour ce qui est des ccTLD, la réponse est plus simple. Mais je comprends que la réponse est plus complexe lorsqu'on parle de gTLD. Certains d'entre nous n'arrivent pas à comprendre pourquoi c'est tellement compliqué. Vous définissez un calendrier. Et donc, à ce moment-là, il faudrait arriver à une conclusion de savoir si l'on peut accepter ou pas.

Donc je pense qu'il ne faut pas faire traîner, et aucun groupe ne devrait faire traîner un processus aussi longtemps.

BECKY BURR

Je comprends très bien votre frustration. Je pense que nous la partageons un peu tous, mais sachez que le conseil de la GNSO travaille sur cette décision. Je ne crois pas qu'il y ait une tactique

de retard de la question. Je pense vraiment qu'il y a un effort pour que cela avance.

NICOLAS CABALLERO

Merci, Becky. Merci l'Inde. Nous devons passer au point divers. Il nous reste cinq minutes pour le point divers. Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions ? Des réflexions ? L'Australie, s'il vous plaît ?

IAN SHELDON

Merci aux membres du Conseil d'administration d'avoir pris le temps de se réunir avec le GAC. Je voulais attirer votre attention sur la session communautaire où l'on a abordé la question de comment nous nous réunissons. Je sais qu'il y a des considérations pratiques, et qu'il y a des difficultés à prendre en considération. Mais je voulais attirer l'attention sur l'importance des aspects culturels dans cette question. Il y a des fuseaux horaires, par exemple, qui doivent être pris en considération et qui peuvent ne pas être les plus faciles pour travailler. Et je salue les différents points de vue qui ont été exprimés, et je me demande ce que les leaders de cette communauté pourront faire pour répondre à ces différentes attentes culturelles.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup pour ces commentaires. Il y a quelques réunions où on m'a demandé si j'avais une baguette magique, qu'est-ce que je ferais. Justement, je finirai avec les fuseaux horaires. C'est

vraiment ce que je ferais. Je comprends tout à fait. À partir des retours que nous avons reçus, nous essayons de restructurer la façon dont nous réunissons, et la question des fuseaux horaires joue un rôle majeur. Et mon collègue, pardon, de l'Australie, peut vraiment vous assurer que la question des fuseaux horaires est quelque chose que nous considérons de près.

NICOLAS CABALLERO

Merci à nos collègues de l'Australie. J'aime bien le pin de kangourou que vous avez. Nous avons un ami australien en commun. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? L'Égypte, s'il vous plaît.

MANAL ISMAÏL

Puisque l'Australie a évoqué la question des réunions et du débat sur la façon dont nous nous réunissons, je voulais évoquer la question des dates auxquelles nous tenons les réunions. Je sais que, jusqu'à maintenant, l'ICANN a bien géré la question des fêtes nationales ou des fêtes religieuses, mais je voudrais attirer l'attention sur le fait que la prochaine réunion tombe sur les dates où la communauté musulmane fête une fête religieuse qui ressemble -- c'est un peu comme Noël. Donc je demande à ce que cet aspect soit pris en considération, s'il vous plaît.

KURTIS LINDQVIST

Nous faisons de notre mieux par rapport à cette question. Je pense que cela a été mentionné. Et nous allons bien sûr en tenir compte.

Nous en prenons bonne note et nous allons faire de notre mieux pour éviter ce type de situation.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup ! Nous devons conclure cette séance. Des remarques de conclusion de la part de mes collègues du Conseil d'administration ? Tripti ? Kurtis ? Très bien. Excusez-moi. L'Allemagne souhaitait prendre la parole. L'Allemagne, s'il vous plaît !

RUDY NOLDE

Ma question concerne le projet pilote RDRS. C'est un projet qui arrive à sa fin. Je voulais savoir si le Conseil d'administration a déjà une idée de quelles seront les prochaines étapes ?

TRIPTI SINHA

Est-ce que vous parlez du RDRS ? Ah d'accord. Oui. Nous attendons le rapport du comité permanent du RDRS, qui devrait nous arriver dans pas longtemps. Nous avons eu des discussions très intéressantes lors de notre groupe de travail avec le GAC par rapport à ce que le Conseil d'administration considère comme devant être les prochaines étapes. D'après ce que j'ai pu comprendre de nos discussions avec le GAC et le Conseil d'administration, nous souhaitons donc avancer assez vite sur cette question. Nous allons donc suivre de près ce dossier et nous allons essayer de voir de quelle manière nous pouvons passer des recommandations du SSAD à un RDRS qui soit robuste et qui

apporte des réponses aux problèmes qui avaient été identifiés. Je pense que nous allons commencer ce travail dès que nous aurons le rapport du comité permanent.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, l'Allemagne. Merci, Becky. Nous devons conclure maintenant. Mais avant, je vous invite à applaudir le nouveau PDG de l'ICANN, Kurtis Lindqvist. Cette séance va conclure et je vous demande d'être de retour dans la salle à 16 h 30. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]